

Séance ordinaire du 4 avril 2016

Procès-verbal



01 (2016-04-146) - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 avril 2016, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #4 - Micheline Beaudet

Siège #5 - Pierre Audesse

Siège #6 - Yves Gingras

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Josée Martineau, directrice générale adjointe.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

02 (2016-04-147) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 avril 2016 et d'y ajouter au varia le point 16.1, Mandat pour avis juridique à Maître Bouchard.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 (2016-04-148) - MENTION DE FÉLICITATIONS À LA COOP UNICOOP POUR LEUR 30E ANNIVERSAIRE D'EXISTENCE

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras et résolu à l'unanimité d'adresser une mention spéciale de félicitations à la COOP UNICOOP pour ses 30 ans d'existence et pour tous les accomplissements économiques réalisés sur le territoire de la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 (2016-04-149) - MENTION DE FÉLICITATIONS POUR LES 75 ANS DE LA COOP LA SEIGNEURIE

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et résolu à l'unanimité d'adresser une mention spéciale de félicitations à la COOP SEIGNEURIE pour ses 75 ans d'existence et pour tous les accomplissements économiques réalisés sur le territoire de la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 (2016-04-150) - MENTION DE FÉLICITATIONS À MONSIEUR CLAUDE VERMETTE POUR SES 9 ANNÉES DE SERVICES COMME BÉNÉVOLE DU COMITÉ DES LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin et résolu à l'unanimité d'adresser une mention spéciale de remerciements à monsieur Claude Vermette pour sa généreuse implication et sa présence assidue au Comité des Loisirs de la municipalité de Saint-Agapit pendant 9 ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 (2016-04-151) - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2016 (18H30)

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2016 (18h30). Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2016 (18h30), tel que rédigé et que la mairesse, Sylvie Fortin Graham renonce à utiliser son droit de veto, tel que mentionné à la résolution 2016-03-89 de la séance ordinaire du 7 mars 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 (2016-04-152) - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2016

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016. Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016, tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

08.01 (2016-04-153) - ACHAT DE 2 BILLETS POUR LA SOIRÉE 30E ANNIVERSAIRE DE LA COOP UNICOOP

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'autoriser l'achat de 2 billets pour la soirée 30e anniversaire de La Coop Unicoop qui a lieu à Ste-Marie le samedi 30 avril 2016, au coût de 40 \$ taxes incluses par personne. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.11000.346.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.02 (2016-04-154) - ACHAT DE 4 BILLETS POUR LE DÎNER BÉNÉFICE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'achat de 4 billets pour le dîner bénéfice de la Sûreté du Québec qui a lieu le dimanche, 24 avril 2016 à la Salle des Lions à Laurier-Station au coût de 40\$ pour 4 personnes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.11000.346.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09 - VOIRIE AQUEDUC ET ÉGOUT

09.01 (2016-04-155) - ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE KEMIRA POUR L'ACHAT DE SULFATE D'ALUMINIUM

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission de Kemira pour l'achat de sulfate d'aluminium au coût de 190 \$ du mètre cube pour un total de 13 000 \$ taxes incluses. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.41400.635.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.02 (2016-04-156) - REDDITION DE COMPTES 2015 - PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 4 085 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Yves Gingras, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Agapit informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et

préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.03 (2016-04-157) - DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2016-2017

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire la demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2016-2017 pour la réfection de l'avenue Laurier et le changement d'un ponceau dans le rang Haut de la Paroisse et un dans le rang des Pointes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.04 (2016-04-158) - NETTOYAGE DES CONDUITES SANITAIRES, PASSAGE D'UNE CAMÉRA ET LE NETTOYAGE DES PUISARDS

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission de Les Entreprises Claude Boutin pour le nettoyage des conduites sanitaires au coût de 2.45 \$ du mètre linéaire pour un budget de 10 000 \$, le passage d'une caméra au coût de 2.35 \$ du mètre linéaire pour un budget 4 000 \$ et le nettoyage des puisards au montant de 14 \$ par puisard pour un budget de 2 000 \$. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.41500.521 et 02.41500.516.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.05 (2016-04-159) - AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES 2016-05 SUR INVITATION POUR L'ACHAT DE SEL D'ADOUCCISSEUR

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer l'appel d'offres par invitation pour l'achat de sel d'adouccisseur et de déposer l'estimé du contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.06 (2016-04-160) - AUTORISATION POUR LE NETTOYAGE DU FOSSÉ DE LA PISTE CYCLABLE

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'autoriser le nettoyage du fossé de la piste cyclable suite à un refoulement du pluvial, au coût estimatif de 3 000 \$ plus taxes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.32000.521.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.07 (2016-04-161) - AUTORISATION POUR FAIRE LE PAIEMENT D'HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE DU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'autoriser le paiement d'honoraires supplémentaires de SNC Lavalin Inc. pour l'évaluation de la structure du garage municipal au coût de 2 288 \$ plus taxes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.32000.453.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.08 (2016-04-162) - APPEL D'OFFRES 2016-06 PAR INVITATION POUR LE CONTRÔLE DE MATÉRIAUX ET COMPACTIONS - TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE DE TRAITEMENT

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à effectuer l'appel d'offres 2016-06 par invitation pour le contrôle de matériaux et compactions pour les travaux d'agrandissement de l'usine de traitement et de déposer l'estimé du contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10 - URBANISME

10.01 (2016-04-163) - AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 402-02-16 « RÈGLEMENT POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX »

Avis de motion est donné par la conseillère Claudette Desrochers, que sera adopté lors d'une séance subséquente du conseil, le règlement 402-02-16 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux. Une dispense de lecture est demandée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.02 (2016-04-164) - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 1116 RUE BARON

Attendu qu'à la suite de la production d'un plan de localisation préparé par M. Paul Grimard, arpenteur en date du 23 juin 2015, il a été constaté que la résidence du 1116, rue Baron ne respecte pas certaines normes réglementaires qui s'appliquent dans son cas;

Attendu que le propriétaire désire vendre sa résidence et qu'il a déposée, par le fait même, une demande de dérogation mineure pour régulariser sa situation;

Attendu que la demande de dérogation mineure concerne la localisation de la thermopompe qui devrait être à 2 mètres de la ligne latérale alors qu'elle est localisée à 1.71 mètre;

Attendu que la demande de dérogation mineure concerne la présence de trois fenêtres qui devraient être à 1.5 mètre alors qu'elles sont à 1.28 mètre;

Attendu que la demande de dérogation mineure concerne la somme des marges latérales s'appliquant au garage attenant projeté et qui devraient être de 6 mètres alors qu'elles ne seront que de 3.38 mètres;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme prend en compte le nombre élevé de dérogations mineures contenues dans la même demande;

Attendu que le fait d'accorder les dérogations mineures demandées n'aura pas d'effet négatif sur l'utilisation des propriétés voisines ;

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers, d'accorder la dérogation mineure concernant la localisation de la thermopompe qui sera à 1.71 mètre de la ligne latérale au lieu de 2 mètres comme prescrit dans la réglementation. D'accorder la dérogation mineure concernant la somme des marges latérales s'appliquant au garage attenant projeté qui sera de 3.37 mètres alors qu'elle devrait être de 6 mètres. De ne pas accorder la dérogation mineure demandée pour la localisation des fenêtres.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.03 (2016-04-165) - DÉROGATION MINEURE 1090 RUE TALBOT : ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de fixer au 6 juin 2016 à 19h30 à la salle du conseil municipal, la date de l'assemblée publique de consultation pour la demande de dérogation mineure du 1090 rue Talbot lot 4 962 883.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.04 (2016-04-166) - SERVITUDES SUR LE LOT 4 962 883 APPARTENANT À CONSTRUCTION MARYL INC.

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'accorder le mandat de la préparation de la description technique des servitudes à créer sur le lot 4 962 883 rue Talbot à M. Stéphane Roy, arpenteur-géomètre de Vallée-Jonction pour un montant de 500 \$ plus taxes ainsi qu'un mandat pour la préparation des documents légaux pour le même lot à la firme Bergeron-Larochelle Société de notaires (SENCRL) de Saint-Agapit pour un montant de 1 925 \$ plus taxes. Il est proposé que les frais soient partagés à part égale entre la municipalité de Saint-Agapit et Ferme des Crêtes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.61000.411.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.05 (2016-04-167) - DEMANDE DE RELOCALISATION DU POSTE DE CONTRÔLE APPARTENANT AU CLUB 3 & 4 ROUES

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser le Club 3 & 4 roues à relocaliser leur poste de contrôle dans le parc industriel sur le lot 3 638 455 en bordure du sentier des véhicules 3 & 4 roues.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11 - LOISIRS

11.01 (2016-04-168) - AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES 2016-04 SUR INVITATION POUR LA LOCATION DU CASSE-CROÛTE DU CENTRE SPORTIF G.H. VERMETTE

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser le directeur des loisirs à effectuer l'appel d'offres 2016-04 sur invitation pour la location du casse-croûte du Centre Sportif G.H. Vermette pour les trois prochaines années et de déposer l'estimé du contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.02 (2016-04-169) - ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE CENTRE DE VENTILATION NCV

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission de l'entreprise Centre de Ventilation NCV inc. pour le nettoyage des conduits de ventilation / chauffage de l'aréna au coût de 4 130 \$ plus taxes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.70130.522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.03 (2016-04-170) - ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE JEAN-PHILIPPE FORTIN LESSARD COMME INSTRUCTEUR DE TENNIS

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'octroyer un contrat à Jean-Philippe Fortin Lessard pour ses services d'instructeur de tennis pour la saison estivale pour un montant de 1 200 \$. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.70150.447.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.04 (2016-04-171) - ACCEPTATION SOUMISSION DE PEINTURE LIGNES PLUS POUR LE LIGNAGE DES TERRAINS DE SOCCER MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission de l'entreprise Peinture Lignes Plus pour le lignage des terrains de soccer municipaux pour environ 15 à 20 lignages au coût de 105 \$ plus taxes par lignage et d'autoriser l'achat de 12 chaudières de peinture à ligner au coût de 500 \$ plus taxes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.70150.522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.05 (2016-04-172) - AUTORISATION DU PROJET PARC DE LA RUE BÉLANGER

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser le projet du Parc de la rue Bélanger pour un montant estimatif de 40 000 \$. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 23.08002.721 au Fonds de Parc et terrain de jeux 59.15200.000.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.06 (2016-04-173) - ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE JAMBETTE POUR L'ACHAT DE MODULES DE JEUX POUR LE PROJET DU PARC DE LA RUE BÉLANGER

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission de l'entreprise Jambette pour l'achat de modules de jeux pour le projet du Parc de la rue Bélanger au coût de 19 250 \$ plus taxes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 23.08002.721, au Fonds de Parc et terrain de jeux 59.15200.000.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.07 (2016-04-174) - ACCEPTATION SOUMISSION DE FILETS NAD'S POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE FILET PROTECTEUR ET DE NEVCO POUR L'ACHAT D'UNE CONSOLE DU TABLEAU DU TERRAIN DE BALLE

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission de Filets Nad's pour l'achat et l'installation de filet protecteur au coût de 15 200 \$ ainsi que la soumission de Nevco inc. pour l'achat d'une console du tableau du terrain de balles au coût de 1 430.68 \$ plus taxes et d'un coût approximatif de 650 \$ pour l'installation de la console. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 23.08002.725, investissement 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.08 (2016-04-175) - AUTORISATION AU SERVICE DES LOISIRS DE FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FÉDÉRAL POUR LE 150E DE SAINT-AGAPIT

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser Éric Vachon du Service des loisirs à déposer une demande d'aide financière au fédéral au Volet des legs dans le Fonds Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine pour la conception d'une plaque commémorative pour le 150e de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.09 (2016-04-176) - DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL DURANT LE FESTI WEEK-END

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de mandater M. Patrice Boucher à faire la demande de permis d'alcool de réunion auprès du ministre des Finances pour que le comité organisateur du Festi Week-end puisse vendre des produits alcoolisés sur les terrains du service des loisirs, lors de l'événement les 23-24 et 25 juin 2016. Que la dépense de 261 \$ soit prise au poste budgétaire 02.70150.498.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.10 (2016-04-177) - DEMANDE DU DÉFI SPORTIF ANNUEL DE LA COOP LA SEIGNEURIE

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser la Coop La Seigneurie à tenir son Défi sportif annuel dans les rues Centrale, Gourde et Vachon qui devront être partiellement fermée entre 8h00 et 13h00, le dimanche 9 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.11 (2016-04-178) - ACCEPTATION SOUMISSION DAN-ITECH INC. - FABRICATION ET INSTALLATION D'UNE MOULURE

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission de l'entreprise DAN-ITECH inc. pour la fabrication et l'installation d'une moulure pour le pourtour de la bande extérieure de la glace au coût de 12 500 \$ plus taxes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 23.08001.727 au surplus accumulé affecté aréna 59.13100.012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12 - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

12.01 (2016-04-179) - INSCRIPTION DE 5 PERSONNES AU GALA DES GRANDS PRIX DU TOURISME DESJARDINS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'inscrire 5 personnes au Gala Prix du Tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches au coût de 100 \$ plus taxes par inscription. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.62200.493.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13 - RESSOURCES HUMAINES

13.01 (2016-04-180) - RÉINTÉGRATION DE DONALD GROLEAU COMME POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de réintégrer Donald Groleau comme pompier volontaire selon l'entente concernant la réintégration de Monsieur Donald Groleau à titre de pompier volontaire au sein du service des incendies de la municipalité de Saint-Agapit et d'autoriser la directrice générale adjointe à signer cette entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

14 - FINANCES

14.01 (2016-04-181) - APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS AU 31 MARS 2016

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'approuver le paiement des chèques émis au 31 mars 2016 pour un montant de 27 523 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

14.02 (2016-04-182) - APPROBATION DE LA LISTE DES PRÉLÈVEMENTS AU 31 MARS 2016

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'approuver le paiement des prélèvements au 31 mars 2016 au montant de 29 172.21 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

14.03 (2016-04-183) - AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 MARS 2016 ET AUTORISATION PAIEMENT FACTURE 1281175

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes fournisseurs au 31 mars 2016 au montant de 296 175.29 \$ et d'autoriser le paiement de la facture numéro 1281175 à Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L. (chèque 12501) suite à son report lors de la séance de conseil du 7 mars 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

14.04 (2016-04-184) - AUTORISATION DE PAIEMENT DES FACTURES DU MOIS DE MARS 2016

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autoriser le paiement des factures du mois de mars 2016 suivantes, pour un total de 148 507.66 \$.

Code budgétaire 23.08003.722 - Bâtiment CDS

Surplus accumulé affectué - CDS - 59.13100.018

- 1) RésoTel, facture 144844 de 735.84 \$
- 2) Bilodeau Baril (Gésarco inc.), facture Q4086 (01) de 23 850.25 \$
- 3) Construction Boilard inc., certificat de paiement au montant de 104 616.20 \$
- 4) Construction Boilard inc, certificat de paiement au montant de 10 303.46 \$
- 5) Constructions Boilard, facture St-Agapit 01 de 4 950.82 \$

Code budgétaire 23.08003.725 - Équipement CDS

Investissement 2016

- 1) Amazon (visa), factures 701-7241779-1385855 / 701-7919040-6713009 / 701-6767846-7141067 / 701-3574387-2379412 de 3 423.33 \$

Code budgétaire 23.05002.721 - Agrandissement usine et nouveaux puits - Phase 2

Règlement d'emprunt

- 1) Médias Transcontinental S.E.N.C., une partie de la facture PB003406 de 313.88 \$

Code budgétaire 23.04020.721 - Réfection rue Laurier

Investissement 2016

- 2) Médias Transcontinental S.E.N.C., une partie de la facture PB003406 de 313.88 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15 - SERVICE DES INCENDIES

15.01 (2016-04-185) - DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE INCENDIE DU 15 FÉVRIER AU 21 MARS 2016

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de déposer le rapport des activités du service incendie du 15 février au 21 mars 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15.02 (2016-04-186) - ACHAT DE CARTES PASSEPORT

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat de cartes passeport pour le dénombrement du personnel sur un incendie au coût de 300 \$.

Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.22000.526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15.03 (2016-04-187) - ACHAT D'UNE PAIRE DE BOTTES CHEZ ANTONIO MOREAU

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser l'achat d'une paire de bottes chez l'entreprise Antonio Moreau au coût de 345 \$ plus taxes. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.22000.650.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15.04 (2016-04-188) - INSCRIPTION DE FÉLIX BÉDARD FORMATION D'OPÉRATEUR D'AUTO POMPE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'inscrire Félix Bédard, pompier volontaire à la formation d'opérateur d'auto pompe au coût approximatif de 776 \$. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.22000.454.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15.05 (2016-04-189) - AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LA FORMATION POMPIER 1 (SECTION 1)

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser le paiement pour la formation Pompier 1 (section 1) de Philippe Gagnon, Simon Desjardins et Christopher Linteau, pompiers volontaires au coût de 4 455 \$. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.22000.454.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15.06 (2016-04-190) - NOMINATION GEORGES DEMERS ET JULIEN DUMONT COMME OFFICIER

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de nommer messieurs Georges Demers et Julien Dumont comme officier au sein du service des incendies de la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15.07 (2016-04-191) - AUTORISATION À MATHIEU BERGERON UTILISER SON VÉHICULE PERSONNEL COMME VÉHICULE D'URGENCE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser Mathieu Bergeron, directeur du service des incendies, à adapter son véhicule personnel en véhicule d'urgence afin de l'utiliser pour le service des incendies. D'autoriser l'achat d'équipements et d'installation pour mettre le véhicule conforme pour un coût de 2 941.11 plus taxes et de payer en plus annuellement les frais de surplus d'assurance, d'immatriculation ainsi que l'inspection mécanique. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.22000.526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

16 - VARIA

16.01 (2016-04-192) - MANDAT POUR AVIS JURIDIQUE À MAÎTRE BOUCHARD

ATTENDU QUE les élus(es) municipaux, ont déposés une demande pour un mandat d'avis juridique à Me Bouchard se rapportant à la concordance de la gouvernance municipale avec la loi actuelle;

ATTENDU QUE la conseillère Claudette Desrochers demande le vote pour l'acceptation du mandat pour un avis juridique à Me Bouchard;

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin et résolu à la majorité des membres du conseil d'accepter que la municipalité autorise le mandat pour un avis juridique à Me Bouchard.

Adopté à la majorité des conseillers.

17 - PÉRIODE DE QUESTION DES CONTRIBUABLES

18 (2016-04-193) - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de lever la séance ordinaire à 20h30.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Josée Martineau, directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Josée Martineau, directrice générale adjointe

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse